conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025 Version 2.8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

: GREASE starKLIKS 2 x 2 L Nom commercial UFI 2FT3-T06A-H00V-WGJU

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

Téléfax

: Produit de nettoyage

Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Werner & Mertz France Professional SASU Société

Route de l'Orme des Merisiers

91190 Saint-Aubin Téléphone +330169189500 +330169288965

Adresse e-mail Personne

responsable/émettrice

Produktsicherheit@werner-mertz.com

Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Corrosion cutanée, Catégorie 1 H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de

graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de

graves lésions des yeux.

Tenir hors de portée des enfants. Conseils de prudence P102

Prévention:

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

manipulation.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement

de protection des yeux.

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC

LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/ un médecin.

Elimination:

P501 Éliminer le récipient dans la collecte des

matières recyclables uniquement s'il est

entièrement vide.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

sulfate de sodium et d'octyle acide silicique, sel de sodium hydroxyde de sodium

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement	NoCE NoIndex Numéro	
2,2'-méthyliminodiéthanol	105-59-9 Eye Irrit. 2; H319 203-312-7 603-079-00-5 01-2119488970-24		>= 10 - < 15
1-butoxypropane-2-ol	5131-66-8 225-878-4 603-052-00-8 01-2119475527-28	Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 > 20 % Skin Irrit. 2; H315 > 20 %	>= 5 - < 10
Decanol, ethoxylated	26183-52-8 500-046-6	Eye Irrit. 2; H319 Acute Tox. 4; H302	>= 2 - < 5

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

01-2119966154-35	Eye Dam. 1; H318 Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 10 - < 20 % Eye Dam. 1; H318 >= 20,0 %	
1344-09-8 215-687-4 01-2119448725-31	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315	>= 2 - < 3
26183-52-8 500-046-6	Eye Irrit. 2; H319	>= 2 - < 5
1310-73-2 215-185-5 011-002-00-6 01-2119457892-27	Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1A; H314 >= 5 % Skin Corr. 1B; H314 2 - < 5 % Skin Irrit. 2; H315 0,5 - < 2 % Eye Irrit. 2; H319 0,5 - < 2 %	>=1-<2
r le lieu de travail : 34590-94-8 252-104-2		>= 2 - < 5
	1344-09-8 215-687-4 01-2119448725-31 26183-52-8 500-046-6 1310-73-2 215-185-5 011-002-00-6 01-2119457892-27	Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 10 - < 20 % Eye Dam. 1; H318 >= 20,0 % 1344-09-8 215-687-4 01-2119448725-31 26183-52-8 500-046-6 1310-73-2 215-185-5 011-002-00-6 01-2119457892-27 Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1A; H314 >= 5 % Skin Corr. 1A; H314 >= 5 % Skin Corr. 1B; H314 2 - < 5 % Skin Irrit. 2; H315 0,5 - < 2 % Eye Irrit. 2; H319 0,5 - < 2 % Eye Irrit. 2; H319

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent

lentement et difficilement.

En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer

des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

Protéger l'oeil intact.

Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne PAS faire vomir.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : effets corrosifs

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le

centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et

à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la :

lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts

ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter

dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection

de l'environnement

: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant

pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation

sans danger

: Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le

flacon dans une cuvette métallique.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales

et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient

d'origine.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les

prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
1-(2- méthoxypropoxy)pro pane-2-ol	Non attribuée	TWA	50 ppm 308 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la			

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

	peau, Indicatif			
		VME	50 ppm	FR VLE
			308 mg/m3	
	Information sup réglementaires		e pénétration percutanée, Valeu	ırs limites
		TWA	50 ppm	
			308 mg/m3	
	Information sup	plémentaire: Absorption	n par la peau possible	
			100 ppm	
	Information supplémentaire: Absorption par la peau possible			
		STEL	150 ppm	
	Information sup	plémentaire: Absorption	on par la peau possible	l
			100 ppm	
	Information sup	plémentaire: Limite d'e	exposition recommandée	L
		STEL	150 ppm	
			900 mg/m3	
		STEL	50 ppm	
			310 mg/m3	
sodium hydroxide	Non attribuée	VME	2 mg/m3	FR VLE
	Information sup	plémentaire: Valeurs I	imites indicatives	I

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2,2'- methyliminodiethanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	26 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	19 mg/kg
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	9,4 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6,5 mg/m3

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	1,9 mg/kg
1-butoxypropan-2-ol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	147 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	52 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	43 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	22 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	12,5 mg/kg p.c./jour
1-(2- méthoxypropoxy)propan e-2-ol	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	65 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	310 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	15 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,67 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	37,2 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	308 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	283 mg/kg
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	121 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	36 mg/kg
sodium octyl sulphate	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4060 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	285 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2440 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	85 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	24 mg/kg
Silicic acid, sodium salt	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,59 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,61 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,8 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,38 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,8 mg/kg
sodium hydroxide	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques, Long terme - effets locaux	1,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets locaux, Effets systémiques	3 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux, Long terme - effets systémiques	0,6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets locaux, Effets systémiques	1,2 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets locaux, Long terme - effets systémiques	25 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2,2'-methyliminodiethanol	Eau douce	1 mg/l
	Eau de mer	0,0045 mg/l
	intermittent release	1 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,78 mg/kg
	Sédiment marin	0,0351 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

	Sol	0,097 mg/kg
	STP	10 mg/l
1-butoxypropan-2-ol	Eau douce	0,525 mg/l
	Eau de mer	0,0525 mg/l
	Sédiment d'eau douce	2,36 mg/kg
	Sédiment marin	0,236 mg/kg
	Sol	0,16 mg/kg
	STP	10 mg/l
	intermittent release	5,25 mg/l
1-(2-méthoxypropoxy)propane-2-ol	Eau douce	19 mg/l
	Eau de mer	1,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce	70,2 mg/kg
	Sédiment marin	7,02 mg/kg
	Sol	2,74 mg/kg
	Eau	190 mg/l
	STP	4168 mg/l
sodium octyl sulphate	Eau douce	0,1357 mg/l
	Eau de mer	0,01357 mg/l
	STP	1,35 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,5 mg/kg
	Sédiment marin	0,15 mg/kg
	Sol	0,22 mg/kg
Silicic acid, sodium salt	Eau douce	7,5 mg/l
	Eau de mer	1 mg/l
	intermittent release	7,5 mg/l
	STP	348 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle

ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur

concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques,

temps de contact).

Protection de la peau et du

corps

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la

concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : rouge, clair
Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : env. 13,4, 100 %

à 20 °C

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
Point d'éclair : ne forme pas d'étincelles
Taux d'évaporation : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible Vitesse de combustion : Donnée non disponible Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible Densité relative Donnée non disponible Densité env. 1,050 g/cm3 à 20 °C

Hydrosolubilité : soluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible Coefficient de partage: n- : Donnée non disponible

octanol/eau

Température d'inflammation : Donnée non disponible
Décomposition thermique : Donnée non disponible
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible
Viscosité, cinématique : Donnée non disponible
Propriétés explosives : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Donnée non disponible

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

2,2'-méthyliminodiéthanol

105-59-9:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4.680 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

1-butoxypropane-2-ol

5131-66-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, mâle et femelle): 3.300 mg/kg

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 651 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

CL50 (Rat): 3,5 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Decanol, ethoxylated

26183-52-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral: > 2.000 mg/kg

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 423

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

Méthode: OCDE ligne directrice 402

acide silicique, sel de sodium

SODIUM SILICATE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 3.400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2,06 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

hydroxyde de sodium

SODIUM HYDROXIDE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 2.000 mg/kg

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

PPG-2 METHYL ETHER:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Chien): 7.500 mg/kg

DL50 (Rat): 5.130 mg/kg

DL50 (Rat): 5.135 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 55 - 60 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

CL50 (Rat): 3,35 mg/l Durée d'exposition: 7 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 19.000 mg/kg

DL50 dermal (Rat): 9.500 mg/kg

DL50 (Lapin): 9.510 mg/kg

DL50 (Lapin): 14.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Composants:

2,2'-méthyliminodiéthanol

105-59-9:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Résultat : Irritation de la peau

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

acide silicique, sel de sodium

SODIUM SILICATE:

Résultat : Irritation de la peau

hydroxyde de sodium SODIUM HYDROXIDE:

Résultat : Corrosif

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

PPG-2 METHYL ETHER:

Remarques : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:

2,2'-méthyliminodiéthanol

105-59-9:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritant pour les yeux.

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Résultat : Provoque de graves lésions des yeux.

acide silicique, sel de sodium

SODIUM SILICATE:

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Provoque de graves lésions des yeux.

hydroxyde de sodium SODIUM HYDROXIDE:

Résultat : Corrosif

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

PPG-2 METHYL ETHER:

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

Composants:

2,2'-méthyliminodiéthanol

105-59-9:

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

PPG-2 METHYL ETHER:

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

: Pas classé(e)

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

répétée

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

sulfate de sodium et d'octyle

142-31-4:

Espèce : Rat NOAEL : 488 mg/kg Voie d'application : Oral(e)

Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Rat

LOAEL : 1016 mg/kg Voie d'application : Oral(e)

Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Souris NOAEL : 400 mg/kg Voie d'application : Dermale

Méthode : OCDE ligne directrice 411

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

PPG-2 METHYL ETHER:

Espèce : Rat

NOAEL : 1.000 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 28 d

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025 Version 2.8

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

11.2 Informations sur les autres dangers

Information supplémentaire

Produit:

Remarques Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

2,2'-methyliminodiethanol

105-59-9:

Toxicité pour les poissons (Leuciscus idus(Ide)): 1.466 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les

(Daphnia magna (Grande daphnie)): 233 mg/l autres invertébrés aquatiques

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

Toxicité pour les algues/plantes

aquatiques

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 6,25 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

EC20 (boue activée): > 1.000 mg/l Toxicité pour les

microorganismes Durée d'exposition: 0,5 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

1-butoxypropan-2-ol

5131-66-8:

Toxicité pour les poissons CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 560 - 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Poecilia reticulata (Guppie)): 180 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poisson): 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 560 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

Toxicité pour les algues/plantes

aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

NOEC (Selenastrum capricornutum): 560 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les microorganismes

CE50 (Bactérie): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Decanol, ethoxylated

26183-52-8:

Toxicité pour les poissons : CL50 : 1 - 10 mg/l

Type de Test: Essai en semi-statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

(Daphnia magna (Grande daphnie)): 13,5 mg/l

Type de Test: Immobilisation

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes

aquatiques

(Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 12,0 mg/l

Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes

CE0 (Bactérie): > 100 mg/l

sodium octyl sulphate

142-31-4:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes

aquatiques

CE50: > 100 mg/l

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 511 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes

CE0 : > 100 mg/l

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

Concentration minimale avec effet observé: > 1,357 mg/l

Durée d'exposition: 42 d

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

(Toxicité chronique)

NOEC: 1,4 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Silicic acid, sodium salt SODIUM SILICATE:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio): 1.108 mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les

autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.700 mg/l

CE0 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 1.000

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les microorganismes

ma/l

Durée d'exposition: 48 h

Decan-1-ol.ethoxylated

26183-52-8:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia (Daphnie)): 7,2 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes

aquatiques

CE50 (Algues): 4,2 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

sodium hydroxide SODIUM HYDROXIDE:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Poisson): 33 - 189 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 125 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 76 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia (Daphnie)): 40,4 mg/l

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 76 mg/l

CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries luminescentes)): 22

Durée d'exposition: 24 h

CE50 (Ceriodaphnia (puce d'eau)): 40,4 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Immobilisation

Toxicité pour les

microorganismes mg/l

Durée d'exposition: 15 mn

1-(2-méthoxypropoxy)propane-2-ol

PPG-2 METHYL ETHER:

Toxicité pour les poissons : (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique

(Poecilia reticulata (Guppie)): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025 Version 2.8

> (Poisson): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.919 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique

CE50 (Crangon crangon (crevette)): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type de Test: Essai en semi-statique

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 0,5 mg/l

Durée d'exposition: 22 d

Toxicité pour les algues/plantes

aquatiques

(Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 969 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

(Selenastrum capricornutum): 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 6.999 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 969 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 969 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les

microorganismes

EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 4.168

Durée d'exposition: 18 h

Type de Test: Inhibition de la croissance

CE50 (Donnée non disponible): > 100 mg/l

EC20 (boue activée): > 1.000 mg/l Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

(Toxicité chronique)

NOEC: 12 mg/l

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

NOEC: > 0.5 mg/lDurée d'exposition: 22 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Concentration minimale avec effet observé: > 0,5 mg/l

Durée d'exposition: 22 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

2,2'-methyliminodiethanol

105-59-9:

Biodégradabilité Résultat: rapidement biodégradable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

Biodégradation: 96 % Durée d'exposition: 18 d Méthode: OECD 301 A

1-butoxypropan-2-ol

5131-66-8:

Biodégradabilité : Biodégradation: 90 %

Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 E

Remarques: Facilement biodégradable, selon le test OCDE

approprié.

Decanol, ethoxylated

26183-52-8:

Biodégradabilité : Biodégradation: 89 %

Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 F

sodium octyl sulphate

142-31-4:

Biodégradabilité : Biodégradation: 98,2 %

Remarques: Devrait être biodégradable

sodium hydroxide SODIUM HYDROXIDE:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne

s'appliquent pas aux substances inorganiques.

1-(2-méthoxypropoxy)propane-2-ol

PPG-2 METHYL ETHER:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: > 70 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 E

Biodégradation: 75 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 F

Biodégradation: 93 % Durée d'exposition: 13 d Méthode: OECD 302 B

Biodégradation: 91 % Durée d'exposition: 28 d

Méthode: EN ISO 14593: CO2-Headspace-Test

Biodégradation: 75 % Durée d'exposition: 10 d Méthode: OECD 301 F

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

1-butoxypropan-2-ol

5131-66-8:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): < 100

Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 3,2

sodium hydroxide SODIUM HYDROXIDE:

Bioaccumulation : Espèce: Poisson

Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log

Pow \leq 4).

1-(2-méthoxypropoxy)propane-2-ol

PPG-2 METHYL ETHER:

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log

Pow <= 4).

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 1,01

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré

comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou

plus.

Composants:

1-(2-méthoxypropoxy)propane-2-ol

PPG-2 METHYL ETHER:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très

bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée

comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique

supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà

utilisés.

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets Le code européen des déchets

20 01 29*

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

 ADR
 : 3267

 IMDG
 : 3267

 IATA
 : 3267

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.

(hydroxyde de sodium)

IMDG : CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S.

(sodium hydroxide)

IATA : Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 8 IMDG : 8 IATA : 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Code de classification : C7
Groupe d'emballage : III
Numéro d'identification du : 80
danger

Étiquettes : 8
Code de restriction en tunnels : (E)

IMDG

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 8 No EMS Numéro : F-A, 3

IATA

(Cargo) : Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s.

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 8

14.5 Dangers pour l'environnement

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

ADR

Dangereux pour l'environnement : nor

IMDG

Polluant marin : non IATA

Dangereux pour l'environnement : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) Nº 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

: Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n o 1907/2006 pour Conditions de restriction

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles (R-

461-3, France)

Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

Contenu en composés organiques volatils (COV) Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 10 %

105 g/l

contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés

sur les surfaces en bois

Contenu en composés organiques volatils (COV)

Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et

réduction intégrées de la pollution)

Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 10 %

304,83 g/l

contenu en COV sans eau

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

Conformément au règlement relatif aux détergents CE

648/2004

: 5 - <15% Agents de surface non ioniques, <5% Agents de surface

anioniques

Autres réglementations : Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la

maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas

échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

H315 : Provoque une irritation cutanée.
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit. : Irritation oculaire

Met. Corr. : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Skin Corr. : Corrosion cutanée Skin Irrit. : Irritation cutanée

2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement

d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de

caractère indicatif

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en

France (INRS)

2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



GREASE starKLIKS 2 x 2 L

WM 0715195 Numéro de commande: 0715195

Version 2.8 Date de révision 18.11.2023 Date d'impression 02.10.2025

par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange: Procédure de classification: Skin Corr. 1 H314 Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Eye Dam. 1 H318 Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR/FR

500000005088